

Dans le texte que nous étudions, le personnage de Madame de Montbrillant explique à l'un de ses amis ce que sont pour elle les véritables règles de l'amitié : l'indulgence et la liberté. Cela paraît relever du plus élémentaire bon sens, et nul ne saurait en contester la nécessité. Néanmoins, il est aussi évident que nous autres humains oublions bien souvent de suivre ces règles de bon aloi. Dans notre extrait, Madame d'Épinay, l'autrice du roman, rappelle avec une justesse assez désarmante la valeur de ces principes. Nous étudierons donc pourquoi son raisonnement semble si juste, en suivant le mouvement du texte. Nous étudierons d'abord l'argumentation de Madame de Montbrillant quand elle défend l'idée qu'on ne saurait avoir des exigences particulières quant à l'amitié ; nous étudierons ensuite la façon dont elle défend l'idée que c'est l'absence d'exigences qui doit fonder l'amitié ; nous étudierons enfin la façon dont elle défend l'idée que l'amitié ne saurait s'accommoder de la petitesse des reproches.

*

**

Madame de Montbrillant semble commencer son raisonnement sur un lieu commun des plus banals — voire des plus affligeants. Sa première phrase revient en effet à dire : « À chacun son opinion » ; ce qui revient au fond à dire qu'au-delà de l'opinion, il n'est pas possible de penser, et qu'en somme, la pensée, cela n'existe pas. Mais en fait, il ne s'agit pas de renoncement à la pensée : il s'agit de renoncer à « prescrire des règles » (ligne 1). Dès lors, on peut penser l'amitié à condition de ne pas prétendre lui imposer des règles. Plus précisément encore, Mme de Montbrillant ne refuse pas qu'il y ait des principes à l'amitié ; bien au contraire, elle refuse que ces principes soient particuliers à chacun, « suivant sa façon de penser » (l. 2). Autrement dit, ce qu'elle annonce ici, c'est qu'elle va proposer de véritables règles : des règles générales, et non pas particulières.

C'est que le dispositif du roman épistolaire permet à l'autrice de renvoyer à un autre personnage, René, qui a prétendu imposer de telles règles particulières, comme l'indique « Vous m'annoncez, dit-elle, vos prétentions envers vos amis » (ll. 2-3). Mais c'est surtout l'occasion de montrer concrètement quelles sont les conséquences de telles prétentions particulières en amitié. D'abord, on est en droit d'avoir plusieurs amis ; et si chacun a des prétentions particulières, on ne peut s'en sortir, puisque les prétentions peuvent être contradictoires. C'est ce qu'elle fait apparaître en disant : « il en viendra un autre des miens qui en aura de toutes opposées ».

Enfin, Mme de Montbrillant sait rendre sensible l'impasse dans laquelle conduisent les règles particulières en amitié, tout en ayant l'humilité de faire repo-

ser la faute imaginaire sur elle-même. En effet, quand elle dit « je trouverai dix fois par jour le secret de me faire maudire de mes amis », elle semble dire que c'est elle qui fera la mauvaise action, qui sera coupable de rompre les liens amicaux. En réalité, on comprend bien que si elle se sentait coupable, ce serait à cause de ces règles qui n'ont pas lieu d'être, et elle renverse la charge de la faute sur les règles elles-mêmes et leur illégitimité.

On le voit, Mme de Montbrillant sait manier l'art délicat de la controverse en amitié : elle sait repousser l'idée de son ami tout en s'accusant elle-même.

*

La deuxième étape du raisonnement de Mme de Montbrillant consiste en réalité à poser une véritable règle générale : celle de l'absence d'exigences à l'égard de ses amis, ce qu'elle appelle « l'indulgence ». On ne peut s'empêcher de penser à la règle de l'abbaye utopique de Thélème, énoncée par Rabelais dans *Gargantua* : « Fay ce que voudras ». Cette règle en effet est une anti-règle. Elle est fondée sur « l'indulgence », qui doit pardonner aux amis d'avoir des défauts, mais surtout sur « la liberté », qui implique qu'on accorde à ses amis la liberté d'avoir des défauts.

Mais ce qui est surtout frappant ici, c'est le caractère humble et pratique de l'épistolière ; il ne s'agit pas seulement de principes, il s'agit de la réalité humaine. En effet, quand elle dit « sans cela il n'est point de liens qui ne se brisent », elle dit son souci que les liens amicaux soient solides. Au fond, elle réunit ici deux des vertus humaines fondamentales, telles que les Anciens les définirent : la prudence et la tempérance. Elle regarde quelles sont les conséquences des principes rigides et particuliers en amitié : c'est la prudence, la capacité à voir plus loin que le bout de son nez. Elle refuse de se laisser embarquer dans des principes excessifs : c'est la tempérance.

De même que dans le premier paragraphe elle a montré les conséquences des prétentions rigides en amitié pour celui (en l'espèce pour celle) qui les subit, de même ici, dans les lignes 9 à 14 du texte, constituées d'une seule et longue phrase (« Je ne saurais exiger... insupportable »), elle en montre la conséquence pour celui qui les impose. Cette conséquence, c'est que mes exigences me rendront mon ami « insupportable ». C'est donc que je perdrai le bonheur de l'amitié. Elle montre donc bien que les exigences en amitié sont intenable, non pas quant à des principes éthérés, mais dans la réalité humaine et vivante.

Le raisonnement est d'autant plus convaincant qu'il est fondé sur une idée tout ce qu'il y a de plus raisonnable et vraisemblable, exprimée ll. 12-13 : « tout mon désir ne le reformera pas s'il est renfermé, ou léger, ou sérieux, ou gai ». L'énumération concrète des traits de caractère nommés ici renvoie le lecteur à l'absurdité qu'il n'aura manqué d'éprouver déjà lui-même : ce que nous avons à reprocher à nos proches, ne sont-ce pas essentiellement leurs traits de caractère. La vanité de tels reproches apparaît ici de façon assez éclatante.

L'humilité et la simplicité de Mme de Montbrillant apparaissent aussi nettement dans le dernier argument fourni à la fin du deuxième paragraphe (ll. 15-16) : « Tenez... ils ne voient pas les autres ». À travers cette comparaison, elle fait en réalité de l'ami comme une œuvre d'art, quelqu'un dont il s'agit de découvrir les beautés, sans s'occuper de ses défauts — de même que moi, qui compose ce commentaire, ai pour mission de repérer les beautés du texte sans m'occuper de ses éventuels défauts ! Au fond, cette simplicité et cette humilité ne se contentent pas d'accepter l'humanité de l'ami ; elle consiste à accepter ma propre humanité à moi : en me faisant « amateur » (l. 15) en amitié, je sais que mon but n'est pas moral, mais esthétique. C'est parce que je cherche du bonheur et du plaisir dans l'amitié, de façon très humblement humaine, que je ne serai pas exigeant en amitié.

Ce qu'on voit en somme dans ce deuxième paragraphe, c'est l'art qu'a Madame d'Épinay pour renvoyer le lecteur à lui-même, non seulement en tant qu'objet de l'amitié, mais encore en tant que sujet de l'amitié — au point que, notre lecteur l'aura remarqué, notre « je » a rejoint, dans les lignes qui précèdent, le « je » de la narratrice.

*

Dans le troisième paragraphe de notre extrait, Madame de Montbrillant montre combien, en amitié, les reproches sont mesquins ; mais elle le fait systématiquement en montrant, en revanche, ce qu'est la grandeur de l'amitié véritable.

Ainsi, dans la première étape de ce paragraphe (ll. 17-20 : « S'il s'élève... méfiance »), elle oppose les torts prétendus d'un ami (dans les deux premières lignes) avec le seul véritable tort selon elle : « la méfiance ». Il s'agit en fait d'une reformulation des deux principes énoncés dans le paragraphe précédent : l'indulgence et la liberté, mais à l'envers. Pour Mme de Montbrillant, l'indulgence en ami-

tié, c'est la confiance. Il n'est pas forcément évident de rapprocher d'emblée ces concepts; mais on peut apercevoir leur point de rencontre dans la dernière phrase du texte, quand elle évoque (ll. 24-25) « cette *confiante* sécurité », « ces délicieux épanchements » de la véritable amitié. Encore une fois, ce qui l'intéresse, c'est le bien humain que peut apporter l'amitié, et non le respect de principes moraux et abstraits.

L'énumération des reproches supposés d'un ami dans les lignes 20 à 22 est à cet égard éloquente, tant ils paraissent ridicules, surtout du fait de l'évocation de l'enfantine « bouderie » qui clôt cette énumération à la ligne 22.

L'opposition entre les reproches puérils des amitiés vulgaires arrive à une espèce de sommet dans la fin de notre texte, constituée par ses deux dernières phrases. « Eh! laissez... vicieuses ». Encore une fois, Mme de Montbrillant ramène ses propos généraux sur l'amitié à l'amitié concrète entre elle et son ami René. Dans le premier paragraphe, elle est revenue à elle (« de sorte que moi, qui aurai aussi un caractère tout divers », ll. 4-5); dans le deuxième, elle est revenue au dialogue avec son interlocuteur particulier (« Tenez », l. 15); ici à nouveau, elle se livre à un impératif amical — tendre et familier — : « Eh! laissez, laissez... » (l. 22).

Mais cette familiarité ne va pas sans vigueur. Ainsi, la façon dont elle évoque les amitiés vaines (« ce commerce de misère et d'ergoterie ») est assez saisissante. On n'y échangerait, selon elle, que du rien et du méprisable, aussi bien au plan sentimental (c'est ce que dit la formule « ces cœurs vides ») qu'au plan intellectuel (c'est ce que dit la formule « ces têtes sans idées »). La vive humanité de son propos pousse l'épistolière à une attaque assez vive contre les faux amis; mais sa délicatesse consiste à en faire une sorte d'éloge de son ami. En effet, avec le démonstratif « ces » répétés dans les formules que nous venons de citer, puis encore une fois au début de la phrase suivante (ll. 23-24), elle renvoie l'insulte non à son ami, mais à ceux dont elle prétend qu'il leur serait supérieur.

En effet, même si le texte se termine par une attaque violente contre la mesquinerie de l'exigence en amitié, qui va jusqu'à l'accusation de vice, avec l'adjectif « vicieuses » qui clôt le texte, il faut absolument remarquer le contrepoint constitué par l'espèce de parenthèse des lignes 24 à 26 : « au lieu de cette *confiante* sécurité... par l'exercice de la philosophie et de la vertu ». Nous l'avons déjà évoquée précédemment; mais on peut s'arrêter ici sur le portrait des vrais amis. Ce qui est frappant au fond, c'est de rapprocher les deux qualificatifs utilisés ici (« honnêtes » et

« fortes ») avec « l'indulgence » et « la liberté » du deuxième paragraphe. L'Épinay fait de l'indulgence une force, renversant ainsi le préjugé qui en ferait une faiblesse. D'autre part, cette force de l'indulgence, qui refuse qu'on donne de faux principes à l'amitié, élève les principes humblement humains qui la guident à un rang supérieur : celui de « la philosophie » et de « la vertu » (l. 26).

Ce qui est particulièrement frappant dans ce dernier paragraphe, c'est l'art avec lequel l'autrice élève la simplicité pratique des sentiments humains en amitié au rang de la science la plus complexe et la plus estimable : la philosophie.

*
**

Madame d'Épinay, dans cet extrait, a su évoquer l'indulgence nécessaire en amitié à la fois en philosophe, hautement raisonnable, et en amie hautement indulgente. Elle allie ainsi force et délicatesse : que demander de plus quand il s'agit d'amitié ?

Nicolas Lakshmanan-Minet, juin 2026